

de comptes de taxes, de gaz, d'électricité et d'administration publique. Toutes les banques croient qu'il n'y a qu'à exposer la situation pour être assurées de la coopération du public.

SITUATION ACTUELLE DU CHARBON AU PAYS

Un air de fausse sécurité est le pire danger qui menace une société. Les Etats-Unis et le Canada ont difficilement échappé à une disette de combustible de charbon, au cours de l'hiver 1917-18. Depuis l'entrée en guerre des Etats-Unis, le charbon disponible se fait plus rare; on éprouvera plus de difficulté à s'en procurer en 1918 que l'année dernière, au cours de laquelle le transport a été obstrué ou retardé de temps à autre, afin de laisser passer les convois de troupes et de matériaux de guerre.

Nous éprouverons de pareilles difficultés l'hiver prochain, si nous retardons jusque-là pour nous approvisionner. On empile déjà d'immenses quantités aux terminus des chemins de fer américains. Les mines en subissent le contre-coup. La plupart sont privées d'entrepôts à charbon, et s'il n'y a pas de fourgons pour transporter leur production, elles seront obligées de suspendre leurs opérations. Un tel état de choses a pour résultat de désorganiser l'exploitation. L'échelle des gages est fixée suivant le tonnage sorti de la mine; toute réduction de quantité est donc suivie d'une diminution de gages pour les mineurs. On a dit que ces ouvriers, qui gagnaient autrefois de \$50 à \$60 par semaine, ne reçoivent plus que \$10 à \$12. Au cours de l'hiver dernier, plusieurs auraient été réduits à la misère, si les magasins d'effets des compagnies ne leur avaient avancé des provisions à crédit. Le manque continu de travail en force beaucoup à s'engager en d'autres industries, et il sera difficile de les faire revenir aux mines, même s'il y a amélioration dans le transport.

Il faut envisager carrément la situation. Une fausse confiance maintenant, accompagnée de tout son cortège d'indifférence et de paresse, aura pour effet de créer des difficultés pour l'hiver prochain. Le centre du Canada, de Montréal à l'ouest de l'Ontario, s'approvisionne de charbon aux Etats-Unis. Quiconque a besoin de charbon pour l'hiver prochain devrait se procurer le plus tôt possible la quantité autorisée par le Contrôleur du combustible, c'est-à-dire 70 pour cent de la consommation normale, et rentrer le reste du combustible en bois ou coke.

SUPERFICIE EN CULTURE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Le Bureau des Statistiques de Québec vient de donner une première estimation des superficies en culture dans la province de Québec. L'on constate que l'augmentation la plus considérable est celle du blé, dont l'accroissement en superficie, comparé à l'année dernière, est de 24 pour cent plus élevé. Au reste, voici les chiffres de cette première estimation comparés aux superficies de l'année dernière: celle-ci étant insérée, entre parenthèses, à la suite des chiffres de l'année courante. **Blé**, 344,000 acres, (277,400). **Avoine**, 1,597,000 acres (1,492,700). **Orge**, 169,000 acres (165,000). **Seigle**, 22,450 acres (22,000). **Pois**, 67,800 acres (66,457). **Grains mélangés**, 125,000 acres (122,819). **Foin**, 2,962,000 acres (2,961,983). **Luzerne**, 3,700 acres (3,818).

LA QUESTION DE LA LIVRAISON DES EMPLETTES

Le coût de la livraison des emplettes se monte approximativement à quarante pour cent des ventes totales, dont environ la moitié est livrée à domicile. Les ventes annuelles de \$35,000 d'effets, par exemple, coûteraient donc \$1,400 de livraison, dont les clients qui font livrer leurs achats à domicile paient \$700, bien qu'ils ne bénéficient pas du service de livraison.

Cependant les personnes qui emportent ce qu'elles achètent font plus, car si toutes les emplettes eussent été livrées, les frais de livraison seraient doublés et les acheteurs, recevant leurs effets à domicile, seraient tenus de payer huit pour cent du coût des marchandises pour ce service.

Voici comment fonctionne le service actuel de livraison des emplettes à domicile:

La personne qui emporte ses achats paie \$1.04 un article valant \$1.00, au prix coûtant. Celle qui se fait livrer ses emplettes à domicile reçoit des effets d'une valeur de \$1.00 majorés de huit cents, c'est-à-dire, \$1.08, sur paiement de \$1.04.

Le nombre de petits achats par une même personne est aussi une particularité des frais de livraison. Si la taxe de livraison, qui varie de six à 10 cents, était ajoutée à chaque article, le client protestera. Le marchand évite la protestation et règle les frais de livraison, conformément à un certain pourcentage; il s'ensuit que le client qui groupe plusieurs achats, pour n'en faire qu'une seule livraison, fait retomber la charge sur celui qui est moins sensé.

En conséquence, une analyse du système actuel de livraison des effets à domicile nous montre que l'on surtaxe le client qui emporte ses emplettes, tandis que celui qui fait livrer ses effets échappe à cette surtaxe.

Le Canada manque en ce moment de bras pour la production; pourquoi ne se contenterait-on pas d'une seule livraison par jour, que l'on n'emporterait pas chez soi les achats d'un poids raisonnable, et n'établirait-on pas de livraisons coopératives dans la mesure du possible?

LES PEAUX ET LES CUIRS

Le gouvernement des Etats-Unis a prohibé l'importation de cuirs et de peaux. Celui du Canada a prohibé l'exportation des peaux. Ces diverses mesures ont jeté la confusion dans le commerce de cuirs et dans l'industrie de la tannerie au Canada.

Une délégation d'intéressés du Canada doit se rendre à Washington pour discuter avec le gouvernement américain la situation qui leur est faite et qui menace d'avoir des résultats graves pour les manufacturiers qui ont des contrats de guerre à exécuter.

COMMERCE DU ROYAUME-UNI

D'après le rapport du ministère du Commerce de Londres, les importations dans le Royaume-Uni pendant le mois de mai ont augmenté de £38,257,000 sur celles de mai 1917; principalement en coton brut, £4,000,000, en huiles, £3,000,000 et en denrées alimentaires, £25,000,000.

Les exportations ont augmenté de £529,000; les exportations de tissus de coton ont augmenté de £4,500,000; mais il y a eu diminution dans les autres marchandises.